



## PROGRAMME CANADIEN POUR L'ÉPARGNE-ÉTUDES

Le gouvernement du Canada encourage les Canadiens à recourir aux régimes enregistrés d'épargne-études (REEE) afin d'épargner en prévision des études postsecondaires d'un enfant, ce qui comprend les études à temps plein ou à temps partiel dans une école de métiers, au cégep, au collège, à l'université ou dans le cadre d'un programme d'apprentissage.

Emploi et développement social Canada administre deux incitatifs à l'épargne-études liés aux REEE :

1. La **Subvention canadienne pour l'épargne-études** prévoit une subvention de base de 20 % pour la première tranche de 2 500 \$ des cotisations personnelles annuelles à un REEE (cette subvention est offerte à tous les Canadiens admissibles, peu importe leur revenu familial), ainsi que le montant supplémentaire de la Subvention canadienne pour l'épargne-études, qui prévoit :
  - a) une subvention équivalant à 10 % de la première tranche de 500 \$ des cotisations personnelles annuelles pour les enfants issus de familles dont le revenu modifié varie entre 46 605 \$ et 93 208 \$; ou
  - b) une subvention équivalant à 20 % de la première tranche de 500 \$ des cotisations personnelles annuelles pour les enfants issus de familles dont le revenu modifié est de 46 605 \$ ou moins.

La subvention canadienne pour l'épargne-études est offerte jusqu'à la fin de l'année civile où l'enfant atteint l'âge de 17 ans. La limite cumulative, qui comprend également le montant supplémentaire de la Subvention canadienne pour l'épargne-étude, est de 7 200 \$.

2. Le **Bon d'études canadien** est offert aux enfants canadiens admissibles de familles à faible revenu nées en 2004 ou après et prévoit un paiement initial de 500 \$ plus 100 \$ pour chaque année d'admissibilité, jusqu'à l'âge de 15 ans, pour un maximum de 2 000 \$. Les contributions personnelles ne sont pas requises pour recevoir le Bon d'études canadien.



## RÉSULTATS DES PRINCIPAUX PROGRAMMES

- En date du 31 décembre 2016, 51,1 % de l'ensemble des enfants canadiens admissibles avaient reçu un paiement au titre de la SCEE dans leur REEE et 34,7 % avaient reçu un paiement du Bon d'études canadien.
- En 2016, le gouvernement du Canada a déboursé 884 millions de dollars en paiements de la SCEE et 134 millions de dollars en paiements du Bon d'études canadien dans des REEE pour les bénéficiaires, pour un total de 1,02 milliard de dollars.
- En date du 31 décembre 2016, les familles canadiennes détenaient des actifs d'une valeur totale de plus de 51,3 milliards de dollars dans des REEE.
- En 2016, 3,56 milliards de dollars ont été retirés des REEE pour 419 611 bénéficiaires afin de soutenir leurs études postsecondaires.

### En Ontario :

- En décembre 2016, le taux de participation au BEC en Ontario était de 35,2 %; c'était le troisième taux le plus élevé au pays et au-dessus du taux de participation national qui était de 34,7 %.
- En décembre 2016, les paiements cumulatifs au BEC ont atteint environ 334,7 millions de dollars en Ontario.
- En 2016, les paiements cumulatifs du BEC ont atteint 856 millions de dollars. Le nombre cumulatif d'enfants admissibles qui ne recevaient pas le BEC était de 1 029 437 en Ontario.

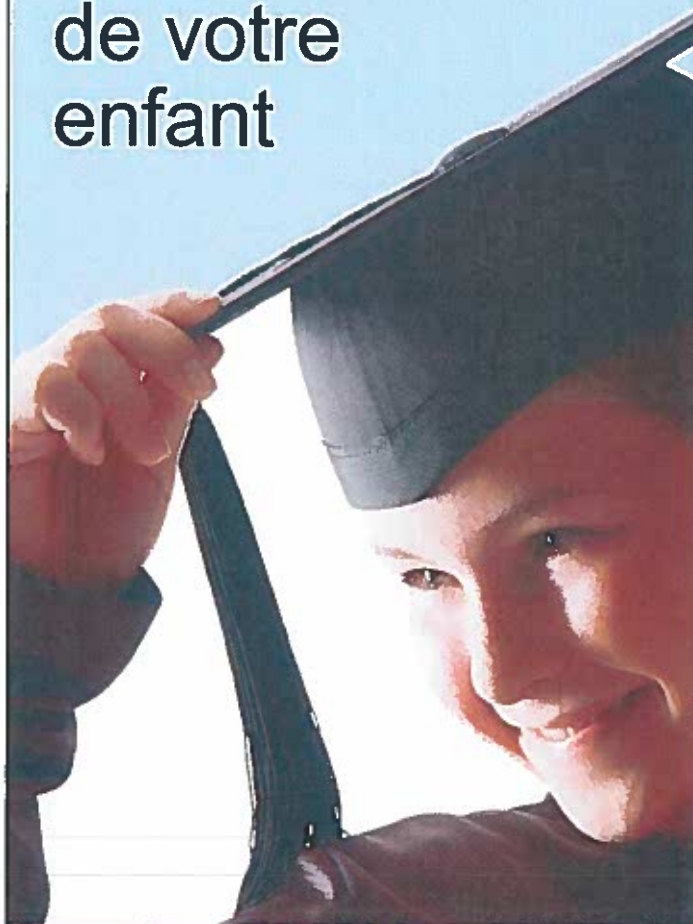


Emploi et  
Développement social Canada

Employment and  
Social Development Canada

## BON D'ÉTUDES CANADIEN

**Obtenez 500\$**  
pour l'avenir  
de votre  
enfant



[Canada.ca](http://Canada.ca)

LC-114-07-17F

Canada

## BON D'ÉTUDES CANADIEN



*Comme parent ou responsable d'un enfant, vous faites de votre mieux pour que votre enfant réussisse.*

*Vous avez peut-être déjà pensé aux études de votre enfant après le secondaire. Le gouvernement*

*Du Canada peut vous aider à mettre de l'argent de côté dans un régime enregistré d'épargne-études (REEE).*

### **Qu'est-ce que le Bon d'études canadien?**

Le Bon d'études canadien est une somme initiale de 500 \$ que le gouvernement du Canada vous offre pour vous aider à mettre de l'argent de côté dès maintenant pour les études de votre enfant après le secondaire. Votre enfant pourrait également recevoir 100 \$ par année jusqu'à l'âge de 15 ans. Au total, votre enfant pourrait recevoir un montant maximal de 2 000 \$ dans un REEE.

L'argent du REEE peut être utilisé pour payer diverses dépenses liées aux études à temps plein ou à temps partiel dans :

- un programme d'apprentissage;
- un cégep;
- un collège;
- une école de métiers;
- une université.

### **Mon enfant peut-il recevoir le Bon d'études canadien?**

Votre enfant a droit au Bon d'études canadien :

- s'il est né le 1<sup>er</sup> janvier 2004 ou après cette date;
- s'il est un résident du Canada;
- s'il a un numéro d'assurance sociale valide;
- s'il est issu d'une famille à faible revenu;
- s'il est désigné comme bénéficiaire d'un REEE.

Les enfants pris en charge qui sont admissibles à une allocation spéciale pour enfants sont automatiquement admissibles au Bon d'études canadien.



**BON D'ÉTUDES CANADIEN****Qu'est-ce qu'un régime enregistré d'épargne-études?**

Un régime enregistré d'épargne-études (REEE) est un compte d'épargne pour les études qui aide les parents, la famille ou les amis à mettre de l'argent de côté pour les études d'un enfant après le secondaire.

Le Bon d'études canadien est déposé directement par le gouvernement du Canada dans un REEE pour un enfant issu d'une famille à faible revenu. **Vous n'avez pas à déposer de l'argent dans le REEE pour que l'enfant reçoive le Bon d'études canadien.**

**Pourquoi devrais-je mettre de l'argent de côté pour les études de mon enfant?**

Chaque dollar compte!

En ouvrant un REEE, vous pouvez aider votre enfant à réaliser ses rêves. Si vous ajoutez de l'argent au REEE pour payer les études de votre enfant après le secondaire, celui-ci pourrait recevoir la Subvention canadienne pour l'épargne-études en plus du Bon d'études canadien.



### **Qu'est-ce que la Subvention canadienne pour l'épargne-études?**

La [Subvention canadienne pour l'épargne-études](#), c'est de l'argent que le gouvernement du Canada verse dans le REEE de votre enfant. Le montant versé peut totaliser jusqu'à 500 \$ par année et il varie selon l'argent que vous versez dans le REEE. Si le revenu de la famille est faible, le gouvernement pourrait verser un montant supplémentaire d'au plus 100 \$ par année dans le REEE. Un enfant pourrait recevoir un total de 7 200 \$ en Subvention canadienne pour l'épargne-études dans un REEE pour payer ses études après le secondaire.

### **Si je reçois le Bon d'études canadien, est-ce que je pourrai continuer à recevoir les autres prestations que je reçois du gouvernement du Canada?**

Le Bon d'études canadien et la Subvention canadienne pour l'épargne-études n'ont aucun effet sur les autres prestations du gouvernement du Canada.



**BON D'ÉTUDES CANADIEN****Que dois-je faire pour ouvrir un REEE et recevoir le Bon d'études canadien et la Subvention canadienne pour l'épargne-études pour un enfant?**

Pour ouvrir un REEE, vous devez passer par une institution financière, comme une banque ou une caisse populaire, ou consulter un courtier en régime collectif ou un planificateur financier agréé. Ces institutions, courtiers et planificateurs sont appelés « fournisseurs de REEE ».

**Étape 1** – Demandez un numéro d'assurance sociale (NAS) pour votre enfant. C'est gratuit.

Pour plus d'information, composez le 1 800 O-Canada (1-800-622-6232), consultez le [canada.ca/numero-assurance-sociale](http://canada.ca/numero-assurance-sociale) ou visitez un Centre Service Canada près de chez vous.

**Étape 2** – Trouvez un fournisseur de REEE qui offre le Bon d'études canadien. Certains fournisseurs exigent des frais pour leurs services et imposent des conditions pour les REEE. C'est pourquoi vous devez poser les bonnes questions et bien vous renseigner afin de trouver le fournisseur de REEE qui répond le mieux à vos besoins.



Vérifiez :

- s'il offre le **Bon d'études canadien** et la **Subvention canadienne pour l'épargne-études**;
- quels types de REEE il offre (familial, individuel ou collectif) et les avantages et risques de chacun;
- quels produits de placement il offre et les avantages et risques de chacun;
- quels sont les frais administratifs et les pénalités.

Visitez la page des REEE sur [canada.ca](http://canada.ca) pour obtenir une liste de questions à poser à votre fournisseur de REEE afin de trouver celui qui répond le mieux à vos besoins.

**Étape 3** – Ouvrez un REEE. Vous pouvez demander au fournisseur de REEE de vous aider à remplir le formulaire de demande intitulé « Demande : Subvention canadienne pour l'épargne études (SCEE) et Bon d'études canadien (BEC) ».

### **Où puis-je obtenir de l'aide ou plus d'information?**

**Gouvernement du Canada**

**1 800 O-Canada (1-800-622-6232)**

**ATS : 1-800-926-9105**

Visitez un [Centre Service Canada](#) près de chez vous

**BON D'ÉTUDES CANADIEN**

Par la poste :

**Programme canadien  
pour**

**Emploi et Développement social  
Canada**

140, promenade du Portage,  
Portage IV, Arrêt postal : sac  
4 Gatineau (Québec)  
K1A 0J

**Agence du revenu du Canada**

pour toute question concernant l'impôt  
sur le revenu et les prestations  
**1-800-959-7383**

**Agence de la consommation en matière  
financière du Canada**

pour tout renseignement relatif  
à la meilleure gestion de son argent  
**1-866-461-3222**

---

Vous pouvez télécharger cette publication en ligne  
sur le site

[canada.ca/publiccentre-EDSC](http://canada.ca/publiccentre-EDSC).

Ce document est aussi offert sur demande en  
médias substituts (gros caractères, braille, audio  
sur DC, fichiers  
de texte sur DC ou DAISY) en composant le 1 800  
O-Canada (1-800-622-6232). Si vous utilisez un  
téléscripteur (ATS), composez le 1-800-926-9105.

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, 2017

Pour des renseignements sur les droits de  
reproduction :

[droitdauteur.copyright@HRSDC-RHDCC.gc.ca](mailto:droitdauteur.copyright@HRSDC-RHDCC.gc.ca).

**Papier**

No de cat. : Em4-  
18/2017 ISBN : 978-0-  
660-08886-0

**PDF**

No de cat. : Em4-18/2017F-  
PDF ISBN : 978-0-660-  
08888-4

Le Programme canadien pour l'épargne-études

Avril 2018

---

---

---

---

---

---

---

---

### Importance des études postsecondaires

- Les enfants disposant d'épargnes-études sont plus susceptibles de poursuivre des études postsecondaires et de les terminer, et ce, avec moins de dettes.
- Les études postsecondaires ne comprennent pas que les études universitaires, mais également :
  - les écoles de métiers;
  - les programmes d'apprentissage;
  - les collèges;
  - les cégeps.
- Le fait d'aider un plus grand nombre de personnes à accéder à des études postsecondaires favorise la croissance de l'économie et renforce la classe moyenne.

---

---

---

---

---

---

---

---

### Avantages de l'épargne-études

- Des études réussies ont révélé ce qui suit :
  - L'épargne personnelle représente la source la plus importante de financement des études postsecondaires pour les étudiants qui ont récemment obtenu leur diplôme d'études secondaires.
  - Les enfants qui sont les bénéficiaires d'un régime enregistré d'épargne-études (REE) sont plus enclins à aller à l'université. Il existe une différence de 5,9 % quand à l'inscription à des programmes d'études postsecondaires entre les enfants ayant de l'épargne-études et ceux qui n'en ont pas.
  - La présence de n'importe quelle forme d'épargne a une incidence plus importante sur les attitudes et les comportements envers les études postsecondaires que le montant de l'épargne.

**Incentifs à l'épargne-études :**

- Renforcent l'importance de commencer tôt la planification des études postsecondaires;
- Aident les Canadiens à épargner en prévision des études postsecondaires;
- Aident à rendre les études postsecondaires plus abordables en réduisant la dépendance aux prêts;
- Encouragent les aspirations à la poursuite d'études postsecondaires grâce à la constitution d'actifs et à l'épargne.

---

---

---

---

---

---

---

---

### Régime enregistré d'épargne-études

- Un REEE est un compte d'épargne qui peut :
  - aider à mettre de l'argent de côté pour les études postsecondaires d'un enfant;
  - faire en sorte que les montants épargnés pour les études futures d'un enfant demeurent à l'abri de l'impôt, jusqu'à ce qu'ils soient retirés pour financer des études postsecondaires;
  - être non seulement utilisé pour contribuer au paiement des frais de scolarité, mais aussi celui des frais de logement et de transport ou d'autres dépenses liées aux études (p. ex. manuels scolaires, équipement et fournitures scolaires);
  - attirer des incitatifs à l'épargne-études fédéraux et provinciaux s'il y a lieu.




---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

### Bon d'études canadien

- Le Bon d'études canadien (BEC) est offert aux enfants issus de familles à faible revenu, nés en 2004 ou après. Il offre :
  - un montant initial de 500 \$, qui est versé dans un REEE, auquel s'ajoutent des paiements supplémentaires de 100 \$ par année d'admissibilité, jusqu'à ce que l'enfant atteigne l'âge de 15 ans, pour un total maximal de 2 000 \$.
- Aucune cotisation personnelle annuelle ne doit être versée pour recevoir le BEC.
- C'est la personne responsable ou, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, l'époux ou le conjoint de fait du responsable de l'enfant, qui doit demander le BEC au nom d'un enfant admissible.
- Les bénéficiaires de 18 à 21 ans peuvent demander les prestations du BEC qu'ils n'ont pas reçues.




---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

### Subvention canadienne pour l'épargne-études

- La Subvention canadienne pour l'épargne-études (SCEE) consiste en une subvention de 20 % pour la première tranche de 2 500 \$ des cotisations personnelles annuelles à un REEE. Elle est offerte à tous les enfants admissibles, quel que soit leur revenu familial, pour un maximum de 500 \$ par année, ainsi qu'un montant supplémentaire, qui prévoit :
  - une subvention équivalant à 10 % de la première tranche de 500 \$ des cotisations personnelles annuelles pour les enfants issus de familles dont le revenu modifié varie entre 46 605 \$ et 93 208 \$;
  - une subvention équivalant à 20 % de la première tranche de 500 \$ des cotisations personnelles annuelles pour les enfants issus de familles dont le revenu modifié est de 46 605 \$ ou moins.




---

---

---

---

---

---

---

---


---

---

### Admissibilité à la SCEE et au BEC

<b>Subvention canadienne pour l'épargne-études</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>Avoir maximum 17 ans*;</li><li>Être un résident du Canada;</li><li>Avoir un numéro d'assurance sociale (NAS) valide;</li><li>Être nommé bénéficiaire d'un REEE;</li><li>Avoir un REEE pour lequel une cotisation a été versée en son nom.</li></ul>
<b>Bien d'études canadien</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>Être né le 1<sup>er</sup> janvier 2004 ou après;</li><li>Être un résident du Canada;</li><li>Avoir un NAS valide;</li><li>Être nommé bénéficiaire d'un REEE;</li><li>Être issu d'une famille à faible revenu.</li></ul>

\* **Exemption** Pour être admissible à la SCEE dans ce 1<sup>er</sup> ou 17<sup>e</sup> année, un demandeur doit solliciter à certaines occasions un numéro de portabilité à un REEE avant la fin de l'année où il a atteint l'âge de 18 ans.



---

---

---

---

---

---

---



---

---

---

### Rapport statistique annuel de 2016

- Un Can. a investi une valeur totale de 51,3 milliards de dollars en actifs dans les REEE en 2016.
- En 2016, les Canadiens ont versé 4,45 milliards de dollars aux REEE.
- À noter que 301 millions de dollars ont été versés aux enfants des familles à faible revenu et à revenu moyen; soit une augmentation de près de 350 % par rapport au montant de 87 millions de dollars reçu en 2016.
- En 2016, 546 841 bénéficiaires de familles à faible revenu ont reçu 134 millions de dollars au titre du BEC.
- Des cotisations personnelles ont été versées dans 77 % des REEE ayant reçu un paiement du BEC (environ 420 000 REEE).
- 1,56 milliards de dollars ont été retirés des REEE pour aider à financer l'éducation postsecondaire pour plus de 419 611 étudiants.
- Le rapport sera disponible à l'adresse: <http://www.canada.ca/fr/arsnet/developpement-social/bien-etre/finances-et/marchés/les-ee/ee/rapports.html>



---

---

---

---

---

---

---



---

---

---

### Envois postaux aux canadiens

- Trimestriellement, EDSC envoie de 30 000 à 80 000 lettres pour informer les familles à faible revenu nouvellement admissibles de l'admissibilité de leur enfant au BEC.
- En 2017-2018, EDSC a envoyé près de 675 000 lettres aux responsables d'enfants admissibles au BEC pour leur informer de l'admissibilité de leur enfant.
- Des envois postaux trimestriels sont envoyés à tous les enfants nouvellement admissibles; des envois postaux en collaboration avec des partenaires communautaires, des concepts et des essais incitatifs innovatifs sont également envoyés.



---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

### Le Réseau des champions du BEC

- Le Réseau des champions du BEC est un réseau d'organisations non gouvernementales, d'institutions financières, et de représentants de tous les ordres de gouvernement s'employant à mieux faire connaître et comprendre le BEC aux ménages à faible revenu, ainsi qu'à favoriser leur adhésion au BEC.
- Voici un exemple des membres qui font partie du Réseau :




---

---

---

---

---

---

---


---

---

---

### Semaine de l'épargne-études

- Une semaine communautaire pendant laquelle divers événements et activités de communication sont réalisés. L'objectif est de mieux faire connaître et comprendre, en particulier auprès des familles à revenu faible ou moyen, les avantages d'épargner tôt pour les études postsecondaires d'un enfant au moyen d'un REEE.
- La Semaine de l'épargne-études coïncide avec :
  - le Mois de la littératie financière (novembre);
  - la Journée nationale de l'enfant (20 novembre);
  - la Semaine de la planification financière.
- En 2017, 55 événements d'inscription au BEC ont été organisés par neuf organisations communautaires. Ces événements, qui ont eu lieu partout au Canada, soit de St. John's à Nanaimo, ont attiré près de 3 400 participants.
  - De plus, près de 2 000 comptes REEE ont été ouverts afin de faciliter la demande du BEC. En ce qui a trait au numéro d'assurance sociale, Service Canada a émis un total de 150 000.
- À l'appui de ces événements, EDSC a posté plus de 150 000 lettres aux personnes responsables d'enfants admissibles au BEC.




---

---

---

---

---

---

---


---

---

---

### Aidez à passer le mot!

- Vous pouvez contribuer de diverses façons à faire connaître les avantages de commencer à épargner tôt pour les études postsecondaires d'un enfant grâce au REEE; les représentants du Programme canadien pour l'épargne-études peuvent aussi vous aider!
- Planifiez une séance d'information pour les membres de votre organisation
- Organisez une activité d'inscription au BEC à votre localité
- Participez à la Semaine de l'épargne-études
- Partagez l'information avec vos réseaux




---

---

---

---

---

---

---




---

---

---

### Outils, ressources et produits d'information

- Des produits promotionnels, comme le document infographique présenté ici, peuvent être distribués lors d'événements, publiés dans votre réseau social en ligne ou affichés à votre bureau local de la YWCA.
- Vous pouvez obtenir d'autres outils et ressources pour vous aider à promouvoir le Bon d'études canadien et la Subvention canadienne pour l'épargne-études en communiquant avec l'équipe de Sensibilisation du Programme canadien pour l'épargne-études.



---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

### Outils, ressources et produits d'information

Le portail en ligne du gouvernement du Canada fournit de l'information et des ressources sur l'épargne-études <https://www.canada.ca/fr/epargne-etudes> [https://www.canada.ca/fr/epargne-etudes/epargne-etudes.html](https://www.canada.ca/fr/epargne-etudes/epargne-etudes/epargne-etudes.html)

Le page de Ressources en matière d'activités à l'épargne-études offre une plate-forme de réseautage et de partage d'information : <https://www.college.ca/forums/profite9575/>



Pour de plus amples renseignements sur les REEE et les incitatifs à l'épargne-études :

- 1 800 O-Canada (1-800-622-6232)
- ATS : 1-800-926-9105



---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

### Communiquez avec nous

Bulle de courriel de l'équipe de Sensibilisation  
[CEPARGNE-OUTREACH-SENSIBILISATION@hrmc-ywc.ca](mailto:CEPARGNE-OUTREACH-SENSIBILISATION@hrmc-ywc.ca)

### Pour en savoir plus sur le BEC et sur la SCEE

Consultez la page : [canada.ca/epargne-etudes](https://www.canada.ca/fr/epargne-etudes)  
Ou composez le numéro :  
1 800 O-Canada (1-800-622-6232)  
ATS : 1-800-926-9105



---

---

---

---

---

---

---

---

---

---